



Echos des Paysans

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA CONFEDERATION NATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU CONGO

Dialogue multiacteur autour des parcs agro-industriels: prendre en compte les droits des communautés paysannes



Campagne pour l'accélération de la mise en place des mesures d'application de la loi agricole: 120.000 signatures de la pétition visées

Echos des Provinces

La FOPAKOR réussit l'organisation de la Première Foire agropastorale du Kasai Oriental

Dialogue multiacteur autour des parcs agro-industriels: prendre en compte les droits des communautés paysannes



La Confédération Nationale des producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC en sigle) a organisé ce dialogue sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, et grâce à l'appui technique et financier de RightsResources Initiative (RRI). Sous la facilitation de Monsieur René NGONGO, ce dialogue multi-acteurs a eu pour objectifs de : permettre à toutes les parties prenantes d'être mieux informées sur le projet des Parcs Agro Industriels du pays, avec Bukanga-Lonzo comme étude de cas; Lever tout équivoque quant à la question de prise en compte des droits de communautés autour de ce parc, et tirer des leçons de ce dialogue pour alimenter la mise en œuvre des autres parcs prévus après celui de Bukanga-Lonzo.

Le dialogue multi-acteurs a connu la participation des représentants des Institutions et organismes ci-après :

· L'administration (Présidence de la République ; Primature ; Ministères de l'Agriculture ; Affaires Foncières ; Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat ; Femmes, Famille et Enfant ; Environnement et Développement Durable, le Ministère de la Décentralisation; le secrétariat de RRI Afrique, les Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, BAD, PNUD, ONU-Femmes, UN-Habitat, ONGs Internationales...), le secteur Privé (FEC...),

les chefs coutumiers, la Société civile Congolaise (CACO, CNONG, etc...), les représentants des communautés locales autour de Bukanga-Lonzo ainsi que les medias...

La structure de l'atelier comprenait outre la cérémonie d'ouverture, deux panels axés sur le Programmegouvernemental des Parcs agro-industriels et la présentation des documents et informations sur les impacts socio-environnementaux du PAI

Durant le premier panel, les participants ont suivi tour à tour une présentation de la stratégie et du concept des parcs agro-industriels faite par M. John Ulimwengu Conseiller Principal du Premier ministre chargé de l'Agriculture. Mme Ida KAMONJI NASERWA , DG du PAI Bukanga Lonzo , a fait, la présentation de

l'expérience pilote du PAI BukangaLonzo, le projet de création d'une entreprise de coopérative des ménages du PAIBulanga Lonzo ainsi que la présentation des directives (obligations des humains dans le secteur privé. Un fructueux échange a clôturé ce premier panel. Le deuxième panel a porté sur la présentation des impacts sociaux environnementaux sur les PAI Bukanga Lonzo et une cartographie participative des droits de tenure des Communautés locales dans le PAI de Bukanga Lonzo. Ces présentations ont été faites par les délégués du CNONGD, RRN et CONAPAC. Après ces informations, les participants ont adopté quelques stratégies et orientations inclusives pour la mise en œuvre de nouveaux parcs agro-industriels.

(suite en page 3)



Président Paluku de la CONAPAC

«On ne sait pas encore évaluer l'impact du PAI Bukanga Lonzo sur le niveau de vie des riverains»

(Extraits du discours d'u Président PALUKU à l'ouverture du Dialogue)

Voici en fin le jour tant attendu, où nous avons la grâce d'organiser le dialogue multi-acteurs sur la prise en compte des droits des communautés locales dans la mise en œuvre des parcs agro industriels (PAI) en RDC, le cas de Bukangalonzo. Cette activité devait normalement avoir lieu en date du 21 septembre 2016 mais a été repoussée à la date d'aujourd'hui suite aux événements du 19-20 septembre que nul n'ignore. J'exhorte l'audience ici présente d'observer une minute de silence en mémoire des nos frères et sœurs qui ont perdu leur vie suite à ces événements.

(...)
Pour mener à bon port son plaidoyer, la CONAPAC est accompagné par différents partenaires dont l'ONG Right Ressources Initiatives (Initiative Droits et Ressources (RRI)) représentée ici par Mme Mary dont je salue l'engagement pour la défense des droits des communautés locales.

Le gouvernement de la RDC, dans son programme de relance de l'agriculture congolaise, a pris l'option de créer des parcs agroindustriels dans le cadre des investissements agricoles. La CONAPAC est reconnaissante des efforts du gouvernement

d'avoir validé le plan national d'investissement agricole (PNIA) dans lequel s'inscrivent les parcs agroindustriels.

Depuis sa création, plusieurs questions se posent et méritent d'être clarifiées en rapport



avec le lancement de ce programme « ambitieux et porteur d'espoir » pour l'émergence de la RDCongo. Sans être exhaustif, en voici quelques unes :

Le parc agroindustriel de Bukangalonzo occupe selon les informations une superficie de 80.000 hectares. Son acquisition a-t-elle été précédée d'une enquête de vacance des terres ? Les droits des communautés locales ont-ils été respectés et protégés ? La création des parcs

agroindustriels s'appuie-t-elle sur un plan d'aménagement du territoire ? Quel est, ou que sera le statut juridique des parcs agroindustriels dans le partenariat public privé ?

La majorité d'agriculteurs congolais produisent sur de petites superficies ne dépassant pas un hectare. Il s'agit en fait d'une agriculture familiale. Comment peut-on d'une part passer de l'agriculture familiale vers une agriculture industrielle ?

L'agro-industrie ne vient-elle pas étouffée l'agriculture familiale ?

Peut-on passer directement de la houe au tracteur ? de l'arrosoir à paume à une rampe d'arrosage automatisée ? du pulvérisateur à dos à une pulvérisation par avion ?

Le premier parc agro-industriel de Bukangalonzo est à sa troisième année d'existence. On ne sait pas encore évaluer son impact sur le niveau de vie des riverains à moins qu'il n'y ait eu des emplois créés. Moins encore, les produits du parc n'ont pas encore inondé le marché local et kinois comme promis pour réduire les importations.

Ce tableau est celui du commun des citoyens congolais qui apprennent par les médias le projet d'extension des parcs agroindustriels dans toutes les provinces.

La CONAPAC avec les amis du Cadre de Concertation, CACO en sigle a pensé qu'il est utile d'organiser une matinée de dialogue en vu de :

Permettre à toutes les parties prenantes du secteur agricole d'être mieux informées sur le projet des Parcs Agro Industriels du pays, avec Bukanga-Lonzo comme étude de cas,

-Lever tout équivoque quant à la question de prise en compte des droits de communautés autour de ce parc, et

-Tirer des leçons de ce dialogue pour alimenter la mise en œuvre des autres parcs prévus après celui de Bukangalonzo.

Je remercie la Primature d'avoir accepté notre sollicitation et vous tous ici présents d'avoir répondu positivement à notre invitation et vous souhaite des fructueux échanges.

**Ainsi dit, Methusalem PALUKU MIVIMBA
Président de la CONAPAC**

Dialogue multiacteur autour des parcs agro-industriels

(suite de la page 2)

Parmi ces stratégies et orientations, on peut retenir :

1-L'urgence de développer une stratégie transitoire et lui conférer la légitimité de la validation et de l'adoption par les parties prenantes, a défaut sa légalité ;

2-Construire un dispositif en trois phases (observation, dialogue et négociation) en vue de maîtriser les éléments du contexte spécifique ; de mieux cerner la perception des communautés et ses problèmes et l'esprit du milieu ;

3-De faire accepter socialement l'utilisation à grande échelle, des terres ;

4-Amorcer, finaliser le processus de construction de cet outil d'acceptabilité sociale et le valider afin que la RDC puisse posséder un outil de développement consensuel. A la fin de ce dialogue, une équipe de suivi des résolutions du Dialogue multi-acteur devra être mise en place afin d'appuyer le plaidoyer mené par la CONAPAC et les organisations membres du CACO pour la prise en compte de des droits de tenure des Communautés locales dans la politique gouvernementale d'érection des PAI à travers la République Démocratique du Congo

Campagne pour l'accélération de la mise en place des mesures d'application de la loi agricole: 120.000 signatures de la pétition visées

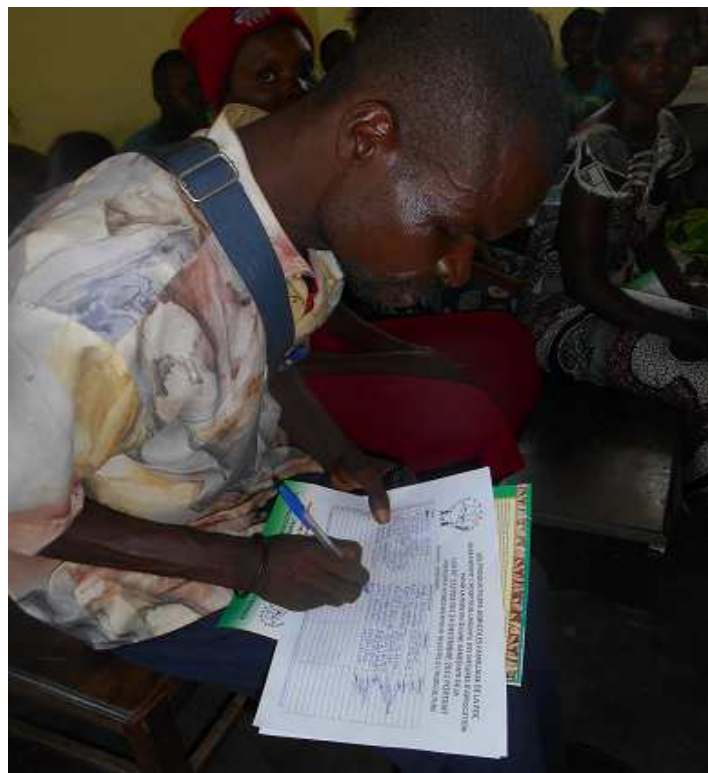
Les producteurs agricoles familiaux représentés par la Confédération nationale des producteurs agricoles du Congo (CONAPAC) veulent obtenir du gouvernement congolais des réponses à leurs préoccupations. En fait, les espoirs, suscités par la promulgation en 2011 de la loi portant principes fondamentaux du secteur agricole, de voir l'agriculture familiale être comptée parmi les moteurs du développement intégral de la RDC, ont vite cédé à une sorte d'attentisme gênant causé par la lenteur dans la mise en place des mesures d'application de cette loi agricole. C'est ainsi qu'une campagne de collecte des signatures de la pétition a été lancée pour obtenir du Gouvernement la prise de ces mesures d'application.

La RDC, caractérisée par l'absence, depuis plusieurs décennies, d'une politique agricole appuyée sur une législation susceptible d'impulser le développement, s'est doté de la loi agricole du 24 décembre 2011 qui devait entrer en vigueur le 23 juin 2012 avec des mesures d'application. La commission d'élaboration des mesures d'application de la loi agricole a été mise en place en juillet 2013. La CONAPAC participe aux travaux de cette commission.

LES MESURES D'APPLICATION DE LA LOI AGRICOLE SE FONT ATTENDRE

La lenteur de la mise en place des mesures d'application de la loi agricole est à la base des problèmes essentiels suivants : (1) Problèmes fonciers : conflits fonciers entre le pouvoir coutumier et le pouvoir public résultant de la mauvaise application de la réglementation foncière et de l'absence de cadastre agricole ; (2) Financement public agricole : L'inexistence d'un fonds national pour le développement agricole rend difficile l'accès aux potentiels financements et aux crédits agricoles dans le milieu rural ; (3) Aspects techniques : Absence de réglementation technique de la production agricole, de contrôle et de certification des

semences; (4) Fonctionnement des Conseils Consultatifs : Ces cadres de concertation et les CARG ont été installés partiellement et sans budget de fonctionnement, entraînant un manque de concertation entre les intervenants publics et privés dans l'activité agricole et les communautés locales ; (5) Faible protection de l'environnement



entraînant un déséquilibre écologique et une mauvaise gestion des ressources naturelles et des concessions agricoles ; (6) Ignorance de la loi agricole par les producteurs agricoles.

La CONAPAC, avec l'appui de AgriCongo (un consortium des Ong belges), a mis en œuvre le projet de renforcement des capacités politiques des organisations des producteurs agricoles et de leurs fédérations (PREPAR) en vue de fédérer les aspirations venant de ses bases provinciales et de formuler des revendications sur des questions brûlantes qui freinent l'épanouissement des agriculteurs familiaux. Ces revendications portent sur des sujets aussi essentiels que vitaux pour les producteurs agricoles à savoir, l'absence de financement public agricole, l'inexistence des infrastructures rurales, la sécurisation foncière, l'ignorance de la loi agricole par les producteurs agricoles, etc. ■

La FOPAKOR réussit l'organisation de la Première Foire agropastorale du Kasai Oriental

La Fédération des Organisations Paysannes du Kasai-Oriental a organisé du 17 au 27 Août une foire agropastorale, la première de son histoire et de celle du Kasai de l'Est dans la « Lubanzaluabamamu » Espace de la femme kasaienne dans la commune de Dibindi. Le coup d'envoi a été donné par le Ministre Provincial de l'Agriculture, Pêche et Elevage en présence de plusieurs personnalités du secteur agricole et des paysans venus des cinq territoires de la province et de deux de l'actuelle province de la Lomami notamment de Ngandajika et de Kamiji, l'objectif poursuivi par la FOPAKOR a été l'identification des foyers agricoles de la nouvelle province du Kasai-Oriental. L'autre objectif est de mettre ensemble les producteurs agro-pastoraux et les différents services de l'Etat et privé, qui interviennent dans le secteur agricole et de l'élevage et aussi des partenaires techniques et financiers du secteur agricole et pastoral.



Pendant 10 jours, les producteurs agropastoraux du Kasai-Oriental et de deux territoires de la Lomami ont exposé et vendre plusieurs produits de l'agriculture et de l'élevage. Outre les produits agropastoraux, cette foire a été une occasion pour la population de Mbuji-Mayi de découvrir les produits, une spécialité de l'Institut Technique Mazzerelo une école des Sœurs Salésiennes de Don Bosco située à Lukalenge dans le territoire de Katanda.

Généralement les produits exposés sont les légumes, le maïs CPM, le maïs simple, les maniocs, les riz, toutes sortes d'épices, les chèvres, les coqs et poules, les dindons, les lapins, les pintades, " cidibuluengi ", " nkongabululu ", les niébés, les patates douces, les arachides et bien d'autres. Selon le Ministre Provincial de l'Agriculture, Pêche et Elevage du Kasai-Oriental, cette foire a été une véritable démonstration des potentialités agricoles de l'actuelle province du Kasai-Oriental. Il a fait savoir que le KOR n'est pas seulement une province diamantifère, elle reste et demeure le Grenier agricole de la RDC. Cela n'est possible a -t-il renchéri si la population reprenait conscience et s'adonnait aux activités

agropastorales. Propos tenus au début et à la clôture de cette foire a attiré plusieurs curieux. Elle a été également une occasion d'échanges à travers des tribunes d'expression populaire. Les producteurs ont découvert comment préparer la vieillesse avec l'INSS, comment obtenir les crédits bancaires avec ADVANS BANK, SENACEM, et bien d'autres enseigne-

ments ont été donnés aux producteurs agropastoraux du Kasai-Oriental pour leur permettre d'augmenter la production et à améliorer leurs conditions de vie. Pour Mme Chantal CIBOLA KABANGU Présidente de la Fédération des Organisations Paysannes du KOR, l'Organisation de cette foire leur a permis de découvrir des vrais bassins de la nouvelle province du Kasai-Oriental ■



La FOPAKKM se dote d'un outil d'information

Soucieuse d'informer d'une manière régulière sa base sur ce qui se passe, se dit, se fait et se décide au niveau du sommet, de la base et d'ailleurs en matière de l'Agriculture, la Faitière des organisations paysannes du Kwilu, Kwango et Mai-Ndombe (FOPAKKM) met sur pied ce bulletin mensuel «FOPAKKM-Echos ». Ce que vous avez entre vos mains est une édition inaugurale. «FOPAKKM-Echos», est, en fait, un support-miroir pour la visibilité des actions menées par cette plate-forme et par sa base qui est constituée des organisations des producteurs agricoles ou organisations paysannes du Kwilu, Kwango et Mai-Ndombe. Ce nouveau-né réserve aussi des espaces pour la visibilité des actions de Confédération nationale des paysans du Congo (CONAPAC), plate-forme à laquelle la FOPAKKM appartient, et aux informations de l'Agriculture sur le plan national et international.

Lar cette action, la FOPAKKM répond à une forte demande de sa base. La plate-forme respecte également le droit à l'information prôné par plusieurs instruments nationaux et internationaux en matière des droits humains. Les producteurs agricoles familiaux qui sont à la base sont organisés. Leur apporter des nouvelles qui ont trait à leur métier, à leur organisation et à leur hiérarchie permettra d'améliorer leurs façons de travailler et avoir un bon rendement. Les autres lecteurs d'autres domaines ne sont pas exclus. A travers « FOPAKKM-Echos », ils peuvent découvrir les réalisations, les innovations de la base ; des contraintes et des défis auxquels elle est butée dans le but de les faire découvrir et de se faire aider.

Pour ce, «FOPAKKM Echos» ne revêt d'aucun caractère politique, confessionnel ou tribal encore moins racial. Ce bulletin informera les producteurs agricoles et commerçants sur les prix de revient des produits agricoles sur les marchés de Kikwit, de Bandundu ville, de Kenge, d'Inongo



et de Kinshasa qui sont des principaux débouchés de ces trois provinces que couvre la FOPAKKM. «FOPAKKM Echos» voudrait sortir sa base de ce mutisme quelque peu naïf et coupable, faire ainsi un branchement au monde de ce 21ème siècle en pleine évolution technologique, et en informant tout lecteur sur les nouvelles fraîches provenant directement des paysans du Kwilu, Kwango Mai-Ndombe et d'ailleurs.

«FOPAKKM-Echos» est donc un nouveau-né qui informe et forme. Il mérite d'être soutenu et nourri pour bien grandir afin de participer, d'une façon ou d'une autre, au développement du pays.

Nous souhaitons bienvenue et longue vie à «FOPAKKM Echos».



Le Conseil d'Administration de la FOPAKKM au grand complet

FOPAko: La Présidente Espérance NZUZI a conféré avec les membres de AgriCongo à Bruxelles



L En séjour en Belgique en ce mois d'octobre 2016, Mme Espérance Nzuzi, présidente de Force Paysanne du Kongo Central (FOPAko), faitière provinciale membre de la CONAPAC, a participé à une importante réunion à Bruxelles avec les ONGs membres de l'Alliance AgriCongo. Au cours de cette réunion, Maman Nzuzi a donné un témoignage sur la CONAPAC. Aussi, il a été question aussi de l'intégration de l'approche filière et du genre dans le Programme d'appui à la structuration, au plaidoyer et à la professionnalisation des producteurs agricoles familiaux organisés en République Démocratique du Congo. (PASPOR) Ce projet, sous réserve de son approbation par la DGD, devra commencer en janvier 2017. Ce sera également une occasion pour l'Académie Paysanne Nationale au Congo (ANPC) à mener ses premières expériences.

Une coalition des Ongs et OP pour soutenir le plaidoyer de la CONAPAC

L La CONAPAC va lancer un grand plaidoyer auprès des institutions habilitées à prendre des mesures d'application de la loi agricole. pour ce faire, une réunion a été tenue le mardi 2 octobre dernier au siège de la CONAPAC à laquelle ont participé de grandes structures alliées comme UNAGRICO, PRODDDES, FEC, CNONGD, AJAC, etc.

L'objectif était de les sensibiliser afin qu'ils participent et soutiennent ce plaidoyer qui va être alimenté par la pétition tenant sur plus de 120 000 signatures. Ce plaidoyer est appuyé par l'Alliance AgriCongo dans le cadre du projet de renforcement des capacités d'action politique des Organisations des Producteurs agricoles et de leurs fédérations nationale et provinciales (PREPAR)



Mieux connaître la CONAPAC



La Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC) est une association sans but lucratif, apolitique et non confessionnelle, créée conformément à la Loi n°004/2001 du 21 juillet 2001.

Elle a comme vision de contribuer à l'avènement d'un « monde paysan solidaire, professionnel et prospère ». Sa mission est de représenter et de défendre, tant au niveau national qu'international, les intérêts des producteurs agricoles familiaux congolais afin de leur permettre de participer activement à la vie de la société et de s'y épanouir.

QUI SONT SES MEMBRES ?

Actuellement les fédérations membres de la CONAPAC sont : la Fédération des Paysans et Producteurs Agricoles de Kinshasa (FEPPAKIN), les Forces Paysannes du Kongo Central (FOPAKO), la Fautière des Organisations Paysannes de Kwilu-Kwango-Mai Ndombe (FOPAKKM), la Fédération des Organisations Paysannes du Kasai Occidental (FEDOP), la Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles du Kasai Oriental (FOPAKOR), la Convention des Paysans pour le Développement de l'Equateur (COPADEV), la Fédération des Producteurs Agricoles de la Province Orientale (FEPPAPO), la Fédération des Producteurs Agricoles du Maniema (FEPAM), la Fédération des OPA du Congo au Nord Kivu (FOPAC Nord Kivu), la Fédération des OPA du Congo au Sud Kivu (FOPAC Sud Kivu) et la

CONAPAC-Katanga. Le découpage territorial sanctionné par une nouvelle subdivision administrative du pays, passant de 11 à 26 provinces, influencera la structuration de la CONAPAC qui, dans son nouveau plan stratégique 2016-2025, veut plus s'orienter vers la professionnalisation et le développement des filières agricoles vertes qui tiennent compte de la protection de l'environnement et du renforcement économique de ses membres selon les spécificités de leurs provinces respectives.

COMMENT ADHÈRE T-ON A LA CONAPAC ?

La CONAPAC représente actuellement 11 fédérations provinciales constituées à leur tour de 10.900 Organisations paysannes de base, Syndicats paysans et Coopératives agricoles. Les membres de la CONAPAC sont les Fédérations de producteurs agricoles provinciales et les Fédérations de producteurs agricoles spécialisées (par filière, par fonction de producteurs ou par catégorie de producteurs agricoles). Pour y adhérer, il faut donc faire partie d'une organisation paysanne (OPA, union), d'un Syndicat paysan ou d'une Coopérative agricole affiliés à l'une des fédérations provinciales ou spécialisées, membres de la CONAPAC

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Notre adresse: Avenue Essandja N° 28, Commune de Barumbu. : Tél : +243 998386456

Email : conapac_rdc@conapacrdc.org ou vous pouvez visiter notre siteweb www.conapacrdc.org

Nos partenaires

